



## COMMUNIQUE SNUCLIAS FSU

### PAS D'ACCORD AU RABAIS POUR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX !

Après trois temps forts de mobilisations, et notamment la journée de grève nationale et de manifestations du 16 juin, qui a rassemblé à Paris plus de 5000 travailleurs sociaux des trois fonctions publiques, et plus de 2000 en régions, les projets de décrets, transposables à l'ensemble de la fonction publique, qui maintiennent les travailleurs sociaux en catégorie B dans un Nouvel Espace Statutaire ont été retirés de l'ordre du jour de l'agenda du CSFPT (Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale).

Nous nous devons de maintenir la mobilisation, et d'accentuer la pression car elle a déjà permis d'ouvrir des discussions sur la reconnaissance du niveau de qualification, avec l'annonce en ce sens de la préparation d'un projet de décret pour l'automne 2011.

Pour le SNUCLIAS FSU, le CSFPT ne doit accepter aucun compromis en décalage avec les niveaux de qualification exigés pour l'obtention des Diplômes d'État après 3 années d'étude supérieure, et avec le degré de responsabilité des professionnels du secteur socio-éducatif.

La reconnaissance du niveau des Diplômes d'Etat doit s'accompagner en même temps d'une revalorisation statutaire et salariale significative par l'intégration en catégorie A (avec un Indice Majoré de 349 en début de carrière) de l'ensemble des travailleurs sociaux (AS, ES, EJE, CESF) des trois Fonctions publiques.

Les professionnels du secteur socio-éducatif doivent se voir enfin offrir de véritables perspectives de carrière avec des grilles indiciaires attractives et des possibilités d'évolution dans l'exercice de leurs métiers, car nous considérons comme inacceptable de commencer notre carrière avec un indice à peine supérieur au SMIC !

Les syndicats du SNUCLIAS FSU sont par ailleurs intervenus auprès de Députés et ont obtenu que des « questions écrites » pour l'ouverture de négociations soient posées au gouvernement, participant ainsi entre chaque temps forts de mobilisation à maintenir la pression. De même les Associations d'employeurs (AMF, ADF...) ont été interpellées pour les sensibiliser sur ces revendications qui concernent les agents de leurs collectivités locales.

Les bougés que nous avons obtenus grâce à un fort mouvement social, porté dans un cadre Intersyndical large et unitaire, avec le soutien des associations professionnelles, ne sont pas négligeables, sur la période. Pour autant d'autres étapes importantes sont encore nécessaires pour gagner.

L'intersyndicale nationale et les associations professionnelles se réuniront le 29 juin pour définir les modalités de la poursuite de ce mouvement social. La mobilisation ne doit pas déboucher sur un accord au rabais, ni être dévoyée par des négociations de couloir .

A chacun de respecter ses engagements , car c'est aujourd'hui que tout se joue !

Paris le, 21 juin 2011